



BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION

	ACQUEREUR
IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION - MAISON	
De 0 à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 à 75 000 €	6 000 €
De 75 001 à 90 000 €	7 000 €
De 90 001 à 125 000 €	8 000 €
De 125 001 à 150 000 €	9 000 €
De 150 001 à 175 000 €	10 000 €
De 175 001 à 195 000€	11 000 €
Au-delà de 195 001 €	6 %
TERRAIN - ENTREPOT	
Forfait	10%
FORFAIT STATIONNEMENT - GARAGE	
Forfait	3 000 €
LOCAUX COMMERCIAUX	
Forfait	10% du montant de la cession
FONDS DE COMMERCE	
Forfait	10% du montant de la cession

LOCATION

	BAILLEUR	PRENEUR
LOCAUX COMMERCIAUX		
1 ^{ère} location	GRATUIT	18 % HT du loyer HT de la 1 ^{ère} année
Cession / Droit au bail	GRATUIT	10% HT de la cession avec un minimum de 10 000 € HT
Renouvellement de bail	GRATUIT	6 % HT du loyer annuel de la 1 ^{ère} année
LOCAUX D'HABITATION		
Honoraires liés à la mise en location (frais de visite, de constitution du dossier de location et de la rédaction du bail (décret du 1.8.14 ; art : 1 et 2)	Autre Zone de 9m ² à 59m ² : 8 €/m ² de surface habitable de 60m ² à 99 m ² : 7 €/m ² de surface habitable + de 100 m ² : 6 €/m ² de surface habitable	Autre Zone de 9m ² à 59m ² : 8 €/m ² de surface habitable de 60m ² à 99 m ² : 7 €/m ² de surface habitable + de 100 m ² : 6 €/m ² de surface habitable
	Zone Tendue de 9m ² à 59m ² : 10 €/m ² de surface habitable de 60m ² à 99 m ² : 9 €/m ² de surface habitable + de 100 m ² : 8 €/m ² de surface habitable	Zone Tendue de 9m ² à 59m ² : 10 €/m ² de surface habitable de 60m ² à 99 m ² : 9 €/m ² de surface habitable + de 100 m ² : 8 €/m ² de surface habitable
Honoraires d'état des lieux d'entrée (décret du 1.8.14 ; art 2)	3 €/m ² de surface habitable	3 €/m ² de surface habitable
Renouvellement de bail	350 € TTC	350 € TTC

GÉRANCE

	PREMIUM	SERENIUM
HONORAIRES DE GESTION	5,40 % HT	6,70 % HT
	SUR TOUTES LES SOMMES ENCAISSEES SAUF DG	
ASSURANCE LI	2,40%	2,40%
ASSURANCE DI	0,40 %	0,40 %
PAIEMENT DES REVENUS	TRIMESTRE	MENSUEL
DUREE DU MANDAT	3 ANS	3ANS
GESTION TECHNIQUE		
Travaux d'entretien courant	Inclus - Accord du propriétaire pour tout montant supérieur à 200 € TTC	
Travaux supérieur à 350 €	50 €	INCLUS
Gestion des sinistres	75 €	INCLUS
AUTRES PRESTATIONS		
Gestion d'un contentieux loyer	75 €	INCLUS
Gestion d'un contentieux locataire	75 €	INCLUS
Aide à la déclaration de revenu foncier	30 €	30 €
NOUVELLE MISE EN LOCATION	Tarif applicable au moment de la mise location	

SYNDIC DE COPROPRIETE

IMMEUBLES D'HABITATION	
Suivant le nombre de lots, la nature et la catégorie de l'immeuble, les annexes et les différents services	De 150 € à 300 € TTC
Tarif à la vacation	57 € à 83 € / Heure
Honoraires sur travaux	de 0.5% à 3% HT selon le montant
Honoraires Pré-état daté	200 € TTC
Honoraire état daté	180 € TTC
IMMEUBLES COMMERCIAUX	
Convention selon l'importance des surfaces et des services	